



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 décembre 2021

Les Français plus ouverts aux actions selon le baromètre de l'épargne de l'AMF

La cinquième édition du baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'Autorité des marchés financiers (AMF) montre une hausse des intentions de souscription des placements en actions, en particulier chez les plus jeunes.

Le baromètre 2021 de l'épargne et de l'investissement, issu d'une enquête menée en septembre-octobre 2021 par l'institut Audirep auprès d'un échantillon de 2.000 personnes représentatif de la population française, révèle une perception plus positive de l'investissement en bourse et un regain d'intérêt pour les placements en actions, dans un contexte de taux bas et de progression des indices boursiers.

Pour la première fois en cinq ans, la proportion des Français refusant « tout risque sur leurs placements tout en sachant que la rémunération restera faible » passe sous le seuil des 50 % et tombe à 43 % (en recul de 7 points en un an). Chez les moins de 35 ans, cette proportion est encore plus faible et s'élève à 36 %.

Parallèlement, 39 % des Français acceptent « un peu de risque dans l'espoir d'avoir une meilleure rémunération que les placements sans risque », contre 34 % les quatre années précédentes. La proportion grimpe à 42 % chez les moins de 35 ans.

Si la majorité des Français continue de considérer les placements en actions comme « réservés à des gens qui s'y connaissent suffisamment » (69 % sont d'accord) et « trop risqués » (61 %), plusieurs indicateurs montrent une perception générale moins négative :

par exemple, les personnes considérant que les placements en actions « ne rapportent rien au final » ne sont plus que 20 % contre 30 % en 2017.

Les intentions d'investir en actions enregistrent une nette progression ces dernières années. Ainsi, 35 % des Français déclarent avoir l'intention de placer en actions à plus ou moins long terme, contre 28 % en 2019. La proportion s'élève à 49% chez les moins de 35 ans et même à 58 % chez les moins de 25 ans.

L'arrivée de nouveaux investisseurs, constatée par l'AMF depuis 2019, est confirmée par les résultats de ce baromètre :

- 14 % des personnes détenant des actions déclarent en avoir acheté pour la première fois depuis un an,
- cette proportion grimpe à 23 % chez les femmes et 29 % chez les 18-24 ans.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org>. URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la Communication

+33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

↳ Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°45 - Novembre 2021

📌 Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement - 2021

Mots clés

ACTIONS

PLACEMENTS COLLECTIFS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

PLACEMENTS COLLECTIFS

10 mai 2022

Comprendre les
principaux risques des
fonds



LETTRE EPARGNE INFO SERVICE

ACTIONS

06 mai 2022

Lettre Epargne Info
Service n°30 - Mai
2022

TABLEAU DES INVESTISSEURS
PARTICULIERS

ACTIONS

19 avril 2022

Tableau de bord des
investisseurs
particuliers actifs - N°6
- Avril 2022

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02